

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

3^e séance – 15 juin 2022 - 15 h 08 à 18 h 31

Salle des Comités – Maison du citoyen

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Steven Boivin - Président et conseiller municipal
Monsieur Edmond Leclerc - Vice-président et conseiller municipal
Madame Tiffany-Lee Norris Parent - Conseillère municipale
Monsieur Carl Clements - CISSS de l'Outaouais
Monsieur Claude Beaulieu – Membre citoyen
Madame Frédérique Delisle - Loisir sport Outaouais
Monsieur Michel Raymond - Membre citoyen
Monsieur Érik Breton - Membre citoyen

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordinatrice aux commissions et comités - SLSDC
Monsieur Sébastien Vallée - Directeur – SLSDC
Madame Mychelle Vaive - Chef de section – Opérations et installations sportives – SLSDC
Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives – SLSDC
Monsieur Jean-Christophe Gandubert – Coordinateur, infrastructures et espaces publics - SLSDC
Madame Annie Martin – Coordinatrice sports et plein air urbain - SLSDC
Monsieur Martin Goulet – Chef de section – Opérations et installations sportives - SLSDC

ABSENCE :

Madame Lyne Laprade - Association de natation de l'Outaouais
Madame Manon Dufour - Centre de services scolaire des Draveurs
Monsieur Jacques Lemay - Membre citoyen

La séance débute à 15 h 08.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Boivin souhaite la bienvenue à tous et souligne la présence de monsieur Sébastien Vallée, nouveau directeur du Service des loisirs, des sports et du développement communautaire.

2. Adoption de l'ordre du jour

Monsieur Claude Beaulieu souhaite ajouter les points suivants :

- Parc Pierre-Laporte
- Programmation estivale.

Il est proposé par monsieur Edmond Leclerc

Appuyé par monsieur Michel Raymond

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance avec les ajouts au varia.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 6 avril 2022

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

4. Période de questions citoyennes

Messieurs Maxime Courchesne, Steve Brabant et Daniel Leduc du Cégep de l'Outaouais font part de l'objectif de la présentation. Ils souhaitent obtenir un appui pour leur projet collaboratif de construction d'un gymnase quadruple au campus Gabrielle-Roy. Cet appui permettra de soutenir les demandes financières auprès de différentes instances gouvernementales, dont le dépôt du projet au recensement des besoins collégiaux en investissement prévu le 30 juin 2022.

Les membres sont informés des éléments qui justifient le besoin pour ce type d'infrastructure ainsi que des démarches en cours avec la Ville de Gatineau pour le renouvellement du protocole d'entente ce qui inclurait la possibilité pour la Ville d'utiliser deux des quatre gymnases. Une description de l'infrastructure est également présentée.

Les membres posent des questions d'éclaircissement en lien avec les possibilités des Fonds d'investissement pour les collèges ainsi que le pourcentage d'investissement pour la Ville. Certains se questionnent sur l'accessibilité au stationnement, qui est actuellement payant, ainsi que les moyens utilisés pour identifier les besoins.

Il est mentionné que les fonds disponibles sont en fonction des projets présentés et que la prochaine étape est de solliciter la collaboration de la Société québécoise des infrastructures qui aura pour mandat d'évaluer les coûts. Les coûts d'investissement seront établis en fonction des besoins de la Ville et ses partenaires. Pour l'accessibilité au stationnement, des discussions sont en cours avec la Ville afin d'identifier des solutions.

Les membres sont informés que pour l'identification des besoins, un comité interne a été mis en place et que les professeurs et les étudiants ont été consultés.

Monsieur Boivin demande aux invités de quitter la salle afin que les membres puissent discuter et prendre une décision sur leur demande.

En somme, les membres s'entendent pour dire que le besoin pour ce type d'infrastructure est essentiel et que, considérant que la croissance démographique de la population de la ville de Gatineau augmente considérablement, la construction d'un gymnase quadruple permettrait de créer un pôle d'infrastructures sportives, d'accueillir des événements sportifs d'envergure provinciale, nationale et internationale ainsi que de mieux répondre aux besoins des citoyennes et citoyens de Gatineau.

CONSIDÉRANT QUE la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire a pour mandat d'examiner l'offre de services et les infrastructures de la ville pour s'assurer qu'ils tiennent compte des besoins des citoyens, des organismes et des partenaires de la ville;

CONSIDÉRANT QUE le Plan directeur des infrastructures sportives, récréatives et communautaires de la Ville de Gatineau prévoit augmenter le nombre de gymnases sur son territoire;

CONSIDÉRANT QUE le Cégep de l'Outaouais a interpellé la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire dans le but d'obtenir un appui à leur projet collaboratif de construction d'un gymnase quadruple qui sera déposé au recensement des besoins collégiaux en investissement prévu le 30 juin 2022 :

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire appuie le projet collaboratif de construction d'un gymnase quadruple du Cégep de l'Outaouais.

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Appuyé par monsieur Edmond Leclerc*

Adoptée

Un suivi sera fait auprès de messieurs Brabant, Courchesne et Leduc pour les informer de la décision de la Commission.

5. Présentation : Plan d'intervention du Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires

Madame Vaive informe les membres de l'objectif de la présentation. Il s'agit d'obtenir une recommandation de la Commission en vue de l'adoption du plan d'intervention du plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires au conseil municipal.

Elle présente les interventions prioritaires en fonction des 7 volets identifiés dans le plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires ainsi que la démarche liée au cadre de financement en fonction du maintien du niveau de services et des projets de développement majeurs. Une évaluation sommaire des coûts pour le maintien et pour le développement de projets est présentée. Quatre options sont présentées selon le montant qui sera alloué par le conseil municipal lors de l'étude du budget prévu en novembre 2022, soit en fonction d'un budget de 25 %, de 50 %, de 75 % ou de 100 %.

Plusieurs membres auraient souhaité être informés d'une estimation des coûts plus détaillée pour le maintien et les projets en développement.

Monsieur Vallée mentionne que le tout sera présenté au conseil municipal, car ce n'est pas le rôle de la Commission de recommander le montant qui serait alloué. Madame Vaive ajoute que l'objectif est d'établir la planification financière et que les réalisations dépendront de la disponibilité des fonds et des subventions que la Ville pourra obtenir. Monsieur Beaulieu mentionne que ce plan donne un aperçu global des besoins en infrastructure et en entretien. Il ajoute qu'il est difficile d'avoir un estimé juste des coûts dû à l'inflation et aux coûts qui augmentent considérablement.

Monsieur Boivin rappelle aux membres que le rôle de la Commission est de s'assurer que le plan d'intervention répond aux orientations du plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

Les membres se questionnent sur comment les critères de priorisation ont tenu compte de la notion d'accessibilité, de la participation citoyenne ainsi que du taux de participation aux activités et la programmation. Il est mentionné que le tout a été établi en tenant compte des niveaux de services et que le taux de participation a été déterminé en collaboration avec les fédérations sportives, car cela diffère selon la discipline et en fonction des informations recueillies par les firmes responsables du portrait et des besoins pour voir au maintien des infrastructures. Le Service réfléchi sur des moyens à mettre en place afin d'avoir un meilleur portrait du taux d'utilisation des infrastructures comme d'autres villes le font.

Madame Delisle mentionne que le plan d'intervention propose beaucoup de nouveautés et que l'entretien des infrastructures devrait être une priorité avant d'en développer d'autres. Elle revient sur l'importance pour la Commission de distinguer les besoins de la clientèle jeune versus de ceux de la clientèle adolescente, ainsi que de l'importance du plein air urbain. Elle se questionne sur comment le Service a tenu compte de ces aspects, car à son avis, le contenu de la présentation n'a pas démontré ces éléments.

Madame Vaive mentionne que les infrastructures en lien avec le plein air urbain ont été établies suite aux résultats de la consultation. En ce qui concerne l'offre de services des adolescents, les ajouts se retrouvent dans le Plan d'investissement communautaire. À titre d'exemple, l'achat d'équipement qui répond aux besoins des adolescents ainsi que l'aménagement d'un skate park intérieur est prévu.

Madame Norris Parent souhaite savoir comment les critères de priorisation ont tenu compte de la diversité ainsi que de l'analyse différenciée selon les sexes. Madame Vaive répond que ces éléments sont discutés avec des spécialistes à l'UQO afin de déterminer comment la Ville pourra en tenir compte.

Monsieur Clements suggère de prendre en considération les critères de défavorisation dans l'établissement du niveau de service.

Pause de 17 h 20 à 17 h 37.

Une reformulation de la recommandation est proposée aux membres en tenant compte des préoccupations identifiées. Il est convenu de tenir une séance de travail pour répondre aux questions soulevées par les membres. Une recommandation sera émise à ce moment.

En somme, les membres souhaitent obtenir davantage d'information sur :

- l'importance de la place du plein air urbain dans les investissements proposés;
- comment les projets destinés à la clientèle adolescente, qui avaient également été ciblés comme prioritaires, sont bien identifiés et présentés comme étant importants;
- quels sont les liens clairs entre le diagnostic, les recommandations de la firme BC2 et le plan d'intervention.

Les membres sont invités à acheminer leurs questions par courriel.

Monsieur Érik Breton quitte la rencontre à 17 h 55.

6. Présentation : Révision du Programme patinoires extérieures

Monsieur Lacroix présente le bilan de la saison 2021-2022 du Programme des patinoires ainsi que les propositions de modifications à l'offre de services. La démarche de révision du programme vise à assurer une meilleure répartition de l'offre de services sur le territoire de la ville et à mieux répondre aux besoins des communautés tout en soutenant les partenariats.

Monsieur Beaulieu se questionne sur la possibilité de retarder d'une semaine la fermeture des patinoires, prévue le 6 mars, afin de permettre aux jeunes qui sont en semaine de relâche de pouvoir bénéficier de cette offre de services. Monsieur Lacroix mentionne qu'une évaluation des coûts devra être faite en tenant compte du taux d'utilisation des patinoires pour cette période.

Monsieur Leclerc demande s'il est possible d'ajouter un anneau glacé autour de la patinoire déjà existante au parc Maclaren dans le secteur de Buckingham. Une évaluation de la demande sera faite.

Monsieur Raymond demande s'il est possible d'utiliser de la neige artificielle puisqu'elle fond moins vite. Ceci pourrait permettre d'ouvrir les patinoires plus tôt et de repousser la date de fermeture. Monsieur Lacroix fera le suivi.

CONSIDÉRANT QUE la Commission s'est engagée, dans son plan de travail 2022-2023 à contribuer au déploiement des patinoires extérieures;

CONDIRÉRANT QUE le nouveau Plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires prévoit l'aménagement d'allées et d'anneaux glacés;

La Commission appuie les modifications proposées par le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés qui consiste à remplacer 4 patinoires sans bande pour y aménager des allées et des anneaux glacés ainsi que d'ajouter des bandes à deux patinoires sans bande.

*Il est proposé par madame Tiffany-Lee Norris Parent
Appuyé par monsieur Claude Beaulieu*

Adoptée

7. Présentation : Projet de damage des pistes sentiers multifonctionnels

Par manque de temps, monsieur Boivin suggère de reporter cette présentation à la prochaine séance.

8. Varia

8.1 Parc Pierre-Laporte

Monsieur Beaulieu mentionne que l’an dernier au parc Pierre-Laporte, il était possible de jouer au tennis ainsi qu’au pickleball. Il souhaite savoir quels sont les motifs qui justifient qu’il n’y ait plus la possibilité de jouer au tennis. Il affirme que les jeunes utilisaient souvent cette infrastructure. Madame Vaive fera un suivi à ce sujet.

8.2 Programmation estivale

Monsieur Beaulieu souhaite être informé du bilan de la programmation estivale de la Ville lancée la semaine dernière. Madame Vaive fera le suivi demandé.

Madame Fortin souligne la fin de mandat de monsieur Michel Raymond qui a siégé pendant 4 ans à la Commission. Elle le remercie pour son apport et son engagement.

9. Prochaine séance

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 5 octobre 2022.

10. Levée de la séance

La séance est levée à 18 h 31.

Il est proposé par monsieur Michel Raymond

Appuyé par monsieur Edmond Leclerc

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENT MONSIEUR STEVEN BOIVIN	COORDONNATRICE MADAME ANICK FORTIN